



Mercredi 4 octobre 2017 | 19h00 à 21h00
ICQ - 3755 (E), boulevard Matte, Brossard
 Conférenciers : Me Richard Lavoie et Sylvain Clermont



La Gérance en copropriété au Québec | L'article 1085 du Code civil du Québec indique que l'administration courante du syndicat peut être confiée à un gérant, choisi ou non, parmi les copropriétaires et que celui-ci agit à titre d'administrateur du bien d'autrui chargé de la simple administration. Le gérant joue deux rôles principaux. Il est l'exécutant des décisions du conseil d'administration et il joue un rôle de conseiller auprès des administrateurs, et ce, au niveau de l'administration générale, des finances et de la gestion technique du ou des bâtiments du syndicat.



Mercredi 1 novembre 2017 | 19h00 à 21h00
ICQ - 3755 (E), boulevard Matte, Brossard
 Conférenciers : Éric Massé et Jean Lauzier



Les finances et le fonds de prévoyance | Ce cours permet aux participants de mieux comprendre les principes comptables sous-jacents à la gestion d'un syndicat de copropriété. Également, la formation met en contexte la nécessité d'avoir un fonds de prévoyance bien garni, et ce, dès les premières années d'existence du syndicat.



Samedi 4 novembre 2017 | 8h00 à 12h00
CondoWeek-end - L'Hôtel Québec,
 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec)
 Conférenciers : Me Mélanie Hamel et Me Gaston Gourde



Déclaration de copropriété et assemblées des copropriétaires

Participation, petit déjeuner et stationnement gratuit pour TOUS!



Samedi 18 novembre 2017 | 7h30 à 12h30
Colloque Annuel de la copropriété 2017
Château Royal à Laval, 3500, boul. du Souvenir
 Laval (Québec)

Conférenciers : Me Sébastien Fiset et Me Bruno Bourdelin, Fiset Légal Avocats
 M. Martin Roy, Gestion d'immeubles M.R. / Participation spéciale du syndicat de copropriété La Pyramide (Ile des Soeurs).



Votre condo est-il bien géré? | Qui peut être gérant de copropriété au Québec? • Les fonctions usuelles du gérant de copropriété. • Les devoirs du gérant de copropriété dans l'exécution de ses fonctions. • La durée du contrat, sa résiliation et les conditions de son renouvellement. Participation, petit déjeuner et stationnement gratuit pour TOUS!



Mercredi 7 février 2018 | 19h00 à 21h00
ICQ - 3755 (E), boulevard Matte, Brossard
 Conférencier : Me Paul-André LeBouthillier



La déclaration de copropriété | Le cours portant sur la déclaration de copropriété permet d'avoir un aperçu des différents aspects de cet acte juridique produit par un notaire. Il s'agit d'un contrat très important puisque la déclaration de copropriété lie tous les copropriétaires d'un immeuble détenu en copropriété.



Mercredi 7 mars 2018 | 19h00 à 21h00
ICQ - 3755 (E), boulevard Matte, Brossard
 Conférencier : Me Karl De Grandpré



Les nuisances | Le cours portant sur les nuisances étudiera les divers types de nuisances que l'on retrouve habituellement dans une copropriété dont, notamment, les nuisances causées par le bruit et les animaux. Ce cours proposera des méthodes efficaces pour remédier à ce type de problèmes.



Mercredi 4 avril 2018 | 19h00 à 21h00
ICQ - 3755 (E), boulevard Matte, Brossard
 Conférencier : Bernard Bousseau



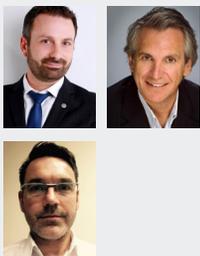
Les assurances en copropriété | Afin de bien comprendre tous les enjeux inhérents et pertinents à cet important poste de dépenses, le cours portant sur les assurances couvrira une foule d'éléments qui sauront aider les administrateurs et les gérants de syndicats de copropriété.



Mercredi 14 avril 2018 | 8h00 à 12h00
CondoWeek-end - Quality Inn & Suites
 111 rue Bellehumeur, Gatineau
 Conférenciers : Me Richard Lavoie et Sylvain Clermont



La gérance - Les charges communes | Le gérant joue deux rôles principaux: exécutant des décisions du conseil d'administration et rôle de conseiller auprès des administrateurs au niveau de l'administration générale, des finances et de la gestion technique du ou des bâtiments du syndicat. / Saisir toutes les nuances reliées aux charges communes, la façon de fixer et déterminer celles-ci, l'obligation des copropriétaires de payer lesdites charges, les conséquences reliées au défaut de paiement, les options du syndicat afin de recouvrer les charges communes impayées.



Mercredi 28 avril 2018 | 7h30 à 12h30
CondoWeek-end - Château Royal à Laval
 3500, boul. du Souvenir Laval (Québec)
 Conférenciers : Alexandre Robitaille et Patrick Beauvais (BFL CANADA),
 Patrice Asselin (Groupe Tandem, services après sinistre),
 Didier Rorive (Groupe Gesfor,Poirier,Pinchin)



Votre condo est-il bien assuré ? | Participation, petit déjeuner et stationnement gratuit pour TOUS!



Mercredi 2 mai 2018 | 19h00 à 21h00
ICQ - 3755 (E), boulevard Matte, Brossard
 Conférenciers : Me Richard Lavoie et Sylvain Clermont



Les charges communes en copropriété (Frais de condo) | Après consultation de l'assemblée des copropriétaires, le conseil d'administration du syndicat de copropriété fixe annuellement les charges communes des copropriétaires. Celles-ci sont réparties entre tous les copropriétaires, sans exception, et le calcul des charges se fait selon la valeur relative de chaque fraction détenue par les copropriétaires.



Mercredi 6 juin 2018 | 19h00 à 21h00
ICQ - 3755 (E), boulevard Matte, Brossard
 Conférencier : Patrick Gautreau



Le plan de garantie en copropriété - Bâtiments neufs | Réception des parties communes - Protections applicables avant la réception du bâtiment - Vice ou malfaçon - La réparation des malfaçons existantes - La réparation des vices cachés - Les réparations des vices de conception, de construction ou de réalisation ou des vices de sol - Défaut de construction grave - Inspection préreception - La médiation - L'arbitrage - Exclusions du plan de garantie.

**CLASSIQUE ANNUELLE
 DE LA COPROPRIÉTÉ**

Lundi 13 août 2018
Classique annuelle de la Copropriété 2018
Club de golf de l'Île de Montréal,
 33700, rue Damien-Gauthier, Montréal (Québec)



Gratuit pour les administrateurs des syndicats de copropriété membres de CondoConseils.
 Information : Marie-Andrée Lambert au 514 397-2163 - Île de Montréal : 514.448.6000
 Site Internet : <http://www.cgim>



Mercredi 5 septembre 2018 | 19h00 à 21h00
ICQ - 3755 (E), boulevard Matte, Brossard
 Conférencier : Me Paul-André LeBouthillier



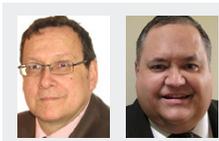
Organes de décision | Chaque copropriété est constituée en un syndicat de copropriétaires. Celui-ci est pourvu d'un conseil d'administration comptant normalement entre trois et sept administrateurs qui veillent aux opérations courantes de l'immeuble. Lors de l'assemblée générale annuelle des copropriétaires, ceux-ci ont un certains nombres de devoirs à accomplir dont, entre autres, l'élection des administrateurs qui à assurer la conservation de l'immeuble pendant leur mandat.



Mercredi 22 septembre 2018 | 8h30 à 12h00
Château Royal à Laval - 3500, boul. du Souvenir
 Laval (Québec)
 Conférencier : Hubert St-Pierre



Les aspects techniques en copropriété | Le cours portant sur les aspects techniques d'une copropriété permet d'avoir un aperçu des diverses structures d'un immeuble détenu en copropriété et il présente aussi les bonnes pratiques de maintenance et de conservation de l'immeuble. / AIRES COMMUNES EXTÉRIEURES - STRUCTURES DE L'IMMEUBLE - ENVELOPPE DU BÂTIMENT - PLOMBERIE - SYSTÈMES MÉCANIQUES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES - SÉCURITÉ - ASCENSEURS - AIRES INTÉRIEURES - PLAN DE GESTION DE L'ACTIF



Mercredi 3 octobre 2018 | 19h00 à 21h00
ICQ - 3755 (E), boulevard Matte, Brossard
 Conférenciers : Me Richard Lavoie et Sylvain Clermont



La Gérance en copropriété au Québec | L'article 1085 du Code civil du Québec indique que l'administration courante du syndicat peut être confiée à un gérant, choisi ou non, parmi les copropriétaires et que celui-ci agit à titre d'administrateur du bien d'autrui chargé de la simple administration. Le gérant joue deux rôles principaux. Il est l'exécutant des décisions du conseil d'administration et il joue un rôle de conseiller auprès des administrateurs, et ce, au niveau de l'administration générale, des finances et de la gestion technique du ou des bâtiments du syndicat.



Samedi 3 novembre 2018 | 8h00 à 12h00
CondoWeek-end - L'Hôtel Québec,
 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec)
 Conférenciers : Me Richard Lavoie et Sylvain Clermont



La gérance - Les charges communes | Le gérant joue deux rôles principaux: exécutant des décisions du conseil d'administration et rôle de conseiller auprès des administrateurs au niveau de l'administration générale, des finances et de la gestion technique du ou des bâtiments du syndicat. / Saisir toutes les nuances liées aux charges communes, la façon de fixer et déterminer celles-ci, l'obligation des copropriétaires de payer lesdites charges, les conséquences liées au défaut de paiement, les options du syndicat afin de recouvrer les charges communes impayées.



Mercredi 7 novembre 2018 | 19h00 à 21h00
ICQ - 3755 (E), boulevard Matte, Brossard
 Conférenciers : Éric Massé et Jean Lauzier



Les finances et le fonds de prévoyance | Ce cours permet aux participants de mieux comprendre les principes comptables sous-jacents à la gestion d'un syndicat de copropriété. Également, la formation met en contexte la nécessité d'avoir un fonds de prévoyance bien garni, et ce, dès les premières années d'existence du syndicat.

COLLOQUE
ANNUEL de la
COPROPRIÉTÉ

Samedi 17 novembre 2018 | 7h30 à 12h30
Colloque Annuel de la copropriété
Château Royal à Laval, 3500, boul. du Souvenir
 Laval (Québec)



Déclaration de copropriété • Assemblées des copropriétaires | Participation, petit déjeuner et stationnement gratuit pour TOUS!



Inscription en ligne sur ExpoCondo.ca

Participation gratuite aux cours de formation pour les membres CondoConseils.